

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 16 novembre 2010

Le mardi 16 novembre 2010, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Marie-Thérèse LEROUX, Maire.

Étaient présents : MM. SIROU Thierry, DI MAIO Maryse, POUQUET Jean-Philippe, LEMANISSIER Patrick, CRISPINO Dominique, SAINT-VAL Régis.

Absents excusés : MM. VARNIER Fabien (pouvoir à Mr LEMANISSIER Patrick), DESPREZ Bruno (pouvoir à Mr SIROU Thierry), HOUDOUIN Carine (pouvoir à Mme DI MAIO Maryse).

Secrétaire de séance : Mr POUQUET Jean-Philippe.



Compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2010

Le compte-rendu n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

Réseau d'eaux usées

Suite à des problèmes récurrents d'inondation chez un particulier, rue des Fossés, un regard de visite en sortie de propriété (mettant ainsi l'installation en conformité) et un tampon ont été installés sur le tuyau d'eaux usées.

Décision modificative

Pour permettre l'achat de certains investissements (10 panneaux électoraux et du fil lumière) et ajuster les crédits sur certains articles, le Conseil Municipal décide de procéder au virement des crédits suivants :

Crédits à ouvrir :

Compte - opération	Désignation	Montant
2188-1006	Panneaux électoraux	1 000.00€
21-88-ONA	Fil lumière	350.00€
6411	Personnel titulaire	15 900.00€
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 000.00€
6226	Honoraires	3 500.00€

Crédits à réduire :

Compte - opération	Désignation	Montant
2152-1001	Installation de voirie	1 350.00€
022	Dépenses imprévues	13 800.00€
6451	Cotisations à l'URSSAF	3 800.00€
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 300.00€
61522	Entretien bâtiments	1 500.00€
61551	Entretien matériel roulant	2 000.00€

Transfert de charges à la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

Suite à l'entrée des communes de Breux-Jouy, le Val St Germain, St Cyr sous Dourdan et St Chéron dans la CCDH au 1^{er} janvier 2010, la communauté a procédé à un calcul des transferts de charges à réaliser. Ces transferts (37 469€ pour Breux-Jouy, 29 849€ pour le Val St Germain, 21 585€ pour St Cyr sous Dourdan et 295 416€ pour St Chéron) ont été validés en conseil communautaire le 7 octobre dernier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le montant des transferts.

Indemnité de conseil au comptable du trésor

En application de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, le receveur municipal présente chaque année le décompte de son indemnité de conseil (calculé sur la moyenne des 3 dernières années).

Vu le décompte, pour l'année 2010, présenté par Mr JAOUEN et considérant l'aide qu'il est en mesure d'apporter à la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de régler la somme de 303.41 €uros.

Création et suppression d'emploi

Vu la liste des avancements de grade soumise par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne en date du 26 juin 2010,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

de créer un emploi de Rédacteur principal, à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2011,

de supprimer un emploi de Rédacteur Territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2011

afin de permettre de régulariser la situation administrative de Mme Denise SIROU selon les textes en vigueur.

Antenne relais SFR

SFR a adressé une proposition d'achat d'une petite parcelle appartenant à la commune en vue d'y installer une antenne relais (à proximité du cimetière).

Les membres du conseil font remarquer que ces antennes entraînent certaines

nuisances et qu'il est souhaitable qu'elles soient installées à distance des habitations. De plus, l'implantation proposée et la hauteur du mât (30 m) ne permettent pas une bonne intégration dans le paysage. En conséquence, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la vente de ce terrain pour ce type d'installation.

Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2009.

Contrat de bassin de l'Orge amont

Le Syndicat Intercommunal mixte de la Vallée Supérieure de l'Orge (SIVSO) propose d'adhérer à un contrat de bassin de l'Orge amont, outil de programmation d'actions visant au respect des directives européennes et à la redéfinition des politiques dans le domaine de l'eau sur un territoire hydrographique sur le périmètre du bassin versant de l'Orge.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Essonne ont clairement précisé qu'ils privilégieront en terme d'attribution d'aides financières les collectivités qui se seront regroupées pour mettre en place un contrat d'objectifs par territoire hydrographique afin d'apporter plus de cohérence aux actions engagées à l'échelle du territoire

Le contrat aurait une durée maximum de 6 ans et serait signé dans un premier temps pour 3 ans. Une participation de 0.369€ par habitant est demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 4 voix pour, 4 abstentions et 2 contre est favorable à cette adhésion sauf réserve du maintien de la participation financière au niveau indiqué.

Petits Aménagements de Sécurité Routière

En février 2010, une subvention a été demandée au Conseil Général afin de réaménager le carrefour RD113/ rue des Fossés.

Une subvention d'un montant de 41 2820€ vient de nous être accordée.

Les appels d'offres pour réaliser ces travaux seront lancés prochainement.

Bilan intervillage

L'intervillage a beaucoup plu à ses participants et visiteurs tant au niveau des jeux que de l'intendance.

Le bilan est déficitaire de 1 067€. (A noter que la croix Rouge coûte à elle seule 600€)

Réforme financement transports scolaires

Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) réorganise les transports scolaires par circuits spéciaux sur l'ensemble de la région Ile de France.

Il en ressort qu'un élève devra habiter à plus de 3 km de son établissement scolaire (2.5km aujourd'hui) et un circuit ne pourra être créé qu'à partir du moment où il rassemble 15 élèves (contre 12 aujourd'hui). De nombreuses protestations s'élèvent

contre cette décision.

Couloirs aériens

Une manifestation s'est déroulée samedi 13 novembre dernier regroupant plus de 200 personnes afin de protester contre le déplacement du couloir aérien d'Orly.

Permis de construire

Mr DE SOUSA CARDOSO Tiago pour édifier un pavillon au 2bis rue de Villevert.

Conseil d'Ecole du 22 octobre

P. LEMANISSIER rend compte du déroulement et souligne les points suivants :
Les parents d'élèves ont demandé si les enfants auraient accès à la piscine de Dourdan. Des créneaux sont prévus pour les écoles des communes de la CCDH. Certains parents déplorent devoir payer la cantine lors des grèves alors que les enfants n'étaient pas accueillis.
Il n'y aura plus d'anglais, l'Académie n'ayant plus de crédits pour payer les intervenants extérieurs. Il en va de même pour l'informatique malgré l'achat de matériel pour la classe mobile rurale.

Plan Local d'Urbanisme

Une réunion, en présence de la responsable de la Chambre d'agriculture, s'est tenue avec les agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur la commune. L'avenir de leurs bâtiments situés dans le village a été évoqué.
Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est en cours de finalisation. Une réunion se tiendra le 7 décembre prochain pour le présenter aux personnes publiques associées et une autre le 17 décembre avec le bureau d'étude qui sera suivi d'un conseil municipal pour l'approbation du PADD.

Séance levée à 22h55.

Le Maire
Marie-Thérèse LEROUX